

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 23
- votant par procuration 6
- absent 0
- total des votants 29

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20241205-D85-1224-DE
Date de télétransmission : 11/12/2024
Date de réception préfecture : 11/12/2024

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 6 décembre 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-huit novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Omar BELGHACHEM
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nathalie CASTEL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.85/12.24

Objet : Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT
Avenant n° 1 - Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenant n° 2 - Lot 3 VRD Bâtiment
Avenant n° 3 - Lot 5 Charpente bois – charpente métallique - couverture

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 05.12.2024

Délibération n°: D.85/12.24

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 1 - Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenant n° 2 - Lot 3 VRD Bâtiment
Avenant n° 3 - Lot 5 Charpente bois – charpente métallique - couverture

Monsieur BELGHACHEM rappelle que le Conseil Municipal, par délibération n°D.118/11.23 en date du 30 novembre 2023 a autorisé la signature du marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT, composé de 14 lots séparés.

Dans la cadre de ce marché de travaux, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 novembre 2023 pour l'ouverture des plis, puis le 22 novembre 2023 suite à l'analyse des offres, a attribué :

- le lot 2 (Terrain de sport- espaces verts - éclairage) à l'entreprise SPARFEL (mandataire), EUROVIA (co-traitant 1), POLYTAN (co-traitant 2), pour un montant de 1 780 584,93 € HT,
- le lot 3 (VRD bâtiment) à l'entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE pour un montant 557 619,80 € HT (montant initial de 490 678,30 € HT + avenant n° 1 de 66 941,50 € HT),
- le lot 5 (Charpente bois – charpente métallique - couverture) à l'entreprise SMC2 (mandataire), BOMATEC (co-traitant 1), CIME CONSTRUCTION (co-traitant 2), pour un montant de 1 315 506,18 € HT (montant initial de 1 324 247,26 € HT - avenant n° 1 de 8 741,09 € HT).

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de réajuster le montant initial des travaux dudit marché pour :

- lot 2 : Plus-value sur divers travaux (fourniture et pose de 3 portails , implantation et réalisation d'un tracé pour une ligne droite inversée, modification de l'aire de sautoir à la perche, main courante et portails en treillis soudés, création d'une dalle béton supplémentaire pour pose d'une seconde tour de chronométrage) soit une augmentation de 51 024,87 € HT,
- lot 3 : Plus-value sur divers travaux (ajout de réseaux gaz & AEP, garde-corps galvanisé sur muret de soutènement, plus-value sur poste de relevage, évacuation des terres polluées, investigations : têtes de pieux existants, réseau EP toiture du gymnase, tranchée et pose de 3 fourreaux PVC Télécom, finition laquée garde-corps, évacuation des terres excavées) soit une augmentation de 191 752,40 € HT,
- lot 5 : Plus-value pour l'ajout d'un déshumidificateur, soit une augmentation de 28 500,00 € HT.

Afin de tenir compte de ces ajustements, il convient par conséquent de modifier, par avenants le marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT – lots 2, 3 et 5.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R2194-2 et R2194-3 et R2194-8,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 05.12.2024

Délibération n°: D.85/12.24

Objet : **Marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT**
Avenant n° 1 - Lot 2 Terrain de sport – espaces verts – éclairage
Avenant n° 2 - Lot 3 VRD Bâtiment
Avenant n° 3 - Lot 5 Charpente bois – charpente métallique - couverture

Vu la délibération n° D.118/11.23 du Conseil Municipal du 30 novembre 2023 approuvant la signature du marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT, et notamment pour :

- le lot 2 (Terrain de sport – espaces vert – éclairage) à l'entreprise SPARFEL, EUROVIA et POLYTAN,
- le lot 3 (VRD bâtiment) à l'entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE,
- le lot 5 (Charpente bois – charpente métallique - couverture) à l'entreprise SMC2 , BOMATEC et CIME CONSTRUCTION,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 novembre 2024 a approuvé lesdits avenants,

Considérant qu'il convient de modifier, par avenant, ledit marché afin d'y intégrer les ajustements précités,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les avenants au marché de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif Fernand BIGOT :
 - avenant n°1 - lot 2 avec la société SPARFEL, EUROVIA et POLYTAN,
 - avenant n°2 - lot 3 avec la société, EUROVIA HAUTE NORMANDIE
 - avenant n°3 - lot 5 avec la société SMC2 , BOMATEC et CIME CONSTRUCTION,
- d'exécuter la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville (nature 2313 « construction »).

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Nathalie CASTEL.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A. Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B. Identification simultanée du marché public

Entreprise SPARFEL NORMANDIE IDF (Mandataire)
La Forge Moisy – RD 675
14430 Cresseveuille
Tel : 02 31 52 20 40 – Email : normandie@sparfel.com
SIRET : 417 699 964 00033

Entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE (Co-traitant 1)
5 Rue de la Plaine
76700 Gonfreville L'Orcher
Tel : 02 32 85 01 50 – Email : agence.lehavre@eurovia.com
SIRET : 349 054 510 00129

Entreprise POLYTAN (Co-traitant 2)
4 Rue Ilector Servadac
80440 Glisy
Tel : 03 22 50 30 30 – Email : polytan.secretariat@polytan.com
SIRET : 317 781 144 00041

C. L'Objet du marché public

☑ Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 2 // TERRAIN DE SPORT – ESPACES VERTS – ECLAIRAGE

☑ Référence du marché public : CP23031

☑ Date de la notification du marché public : 26/12/2023

☑ Durée d'exécution du marché public : 18 mois

☑ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 780 584,93 €
- Montant TTC : 2 136 701,91 €

D. Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Fourniture et pose de 3 portails
Implantation & réalisation d'un tracé pour une ligne droite inversée
Modification de l'aire de sautoir à la perche
Main courante et portails en treillis soudés
Création d'une dalle béton supplémentaire pour pose d'une 2nde tour de chronométrage

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 51 024,87 €
- Montant TTC : 61 229,84 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2,87%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 831 609,80 €
- Montant TTC : 2 197 931,76 €

En Signature du titulaire ou du bénéficiaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
COURT d'IVER	Cresseveulle le 4/11/2024	 Terideat SPAREL Normandie La Forge Mofy 14430 CRESSEVEUILLE Tél: 02 31 52 20 40 R.C.S. CRETEIL B 417 889 884

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

En Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G. Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »
A, le
Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 02 ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publiics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE
5 Rue de la Plaine
76700 Gonfreville L'Orcher
Tel : 02 32 85 01 50 – Email : agence.lehavre@eurovia.com
SIRET : 349 054 510 00129

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 3 // VRD - BÂTIMENT

- Référence du marché public : CP23031
- Date de la notification du marché public : 27/12/2023
- Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Montant HT : 490 678,30 €
- Montant avenant 1 HT : 66 941,50 €
- Montant total HT : 557 619,80 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 669 143,76 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Ajout de réseaux gaz & AEP
Garde corps galvanisé sur muret de soutènement
Plus value sur poste de relevage
Évacuation des terres polluées
Investigations : têtes de pieux existants
Réseau EP toiture du gymnase
Tranchée et pose de 3 fourreaux PVC Télécom
Finition laquée garde corps
Évacuation des terres excavées

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 191 752,40 €
- Montant TTC : 230 102,88 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 39,08%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 749 372,20 €
- Montant TTC : 899 246,64 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LORÉ Julien - Chef de Secteur	A Lillebonne, le 12/11/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 03¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Lillebonne
Hôtel de Ville – Esplanade François Mitterrand // BP 20071
76170 Lillebonne
Tel : 02 32 84 50 50 – Email : marches.publics@lillebonne.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SMC2 (Mandataire)
250 Re du Petit Bois
69440 Mornant
Tel : 04 78 67 60 56 – Email : contact@smc2-construction.com
SIRET : 450 758 404 00047

Entreprise BOMATEC (Co-traitant 1)
280 Route du Trait
76490 Rives en Seine
Tel : 02 35 37 336 78 – Email : contact@bomatec-construction.com
SIRET : 808 015 325 00018

Entreprise CIME CONSTRUCTION (Co-traitant 2)
10 Rue Marconi
76150 Maromme
Tel : 02 35 03 15 25 – Email : info@cime-rouen.fr
SIRET : 393 488 804 00054

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réhabilitation du Complexe Sportif Fernand Bigot à Lillebonne
LOT 5 // CHARPENTE BOIS – CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE

Référence du marché public : CP23031
Date de la notification du marché public : 27/12/2023
Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Montant HT : 1 324 247,26 €
- Montant avenant 1 HT : - 8 741,09 €
- Montant avenant 2 HT : 0,00 €

- Montant total HT : 1 315 506,18 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 1 578 607,41 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Déshumidificateur (option sur DPGF)

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 28 500,00 €
- Montant TTC : 34 200,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2,17 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 344 006,18 €
- Montant TTC : 1 612 807,42 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)